



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 mars 2019

Présents : S. BOISSET – G. PISTOL – C. ROBERT – A. FEZZA – D. COMBIER – G. SEVE – C. PERROT – Z. BENSLIMANE

COURRIER :

MDA : coupe du Beaujolais U13 du 23 mars, poule B : modification de lieu : à CHASSELAY au lieu de ANSE à 14 h

CORCELLES : impossibilité d'organiser le festifoot U9 du 30 mars. Il sera déplacé. Equipe U9 excusée.

LIERGUES : U11. Participation à la pratique limitrophe les 18 et 25 mai.

LIERGUES : U13, répondu par mail

SUD AZERGUES FOOT : équipe U9.5 excusée au festifoot U9 à Valsonne ce 16 mars

SUD AZERGUES FOOT : lieux des rencontres. Répondu par mail

E.S.GLEIZE : concerne la rencontre U13.3 / Belleville St Jean d'Ard. 5 poule H du 16 mars (à reprogrammer)

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : forfait général U13. 2, les équipes devant les rencontrer seront exemptes.

PONTCHARRA ST LOUP : lu et noté pour votre équipe U9.4F ce 16 mars

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER : U11 du 23 mars se jouera à 14 HEURES A CHARENTAY au lieu de 10 heures

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : U13 plateau de pratique du 23 mars, se jouera à 10 heures au lieu de 14 heures

PONTCHARRA ST LOUP : U13 plateau pratique et U11 plateau C304 du 23 mars

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

Les feuilles d'effectifs devront être actualisées et remises le jour des rencontres au responsable du club organisateur. Tout club qui n'aura pas cette feuille d'effectif sera amendé.

-Les licences dématérialisées : Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon. Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U7. Ce listing doit être actualisé. Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.

JOURNEE DU 23 MARS :

FESTI ANIMATIONS A TARARE : 24 équipes : FC Tarare 1, 2 – Bully 1, 2 – St Forgeux 1, 2, 3 – USF Tarare 1, 2 – Pontcharra St Loup 1, 2, 3 – DomTac FC 1, 2, 3, 4, 5 – Chazay FC 1, 2, 3, 4, 5 – FC Lamure Poule 1 – Denicé 1, 2

FESTIFOOT A BELLEROCHÉ : 12 équipes : O. Belleroche 1, 2 – MDA 1, 2, 3, 4, 5, 6F – Limas 1, 2, 3 – OSB 1

FESTIFOOT A ST GEORGES DE RENEINS : 15 équipes : FC Reneins Vauxonne 1, 2, 3, 4, 5 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1, 2, 3 – FCVB 1, 2, 3, 4 – RC Béligny 1, 2

FESTIFOOT A CORCELLES : 14 équipes : Corcelles 1 – Liergues 1, 2, 3, 4 – Gleizé 1, 2, 3 – Belleville St Jean d'Ardières 1, 2, 3, 4F, 5, 6

FESTIFOOT A CHAMBOST ALLIERES : 13 équipes : Chambost St Just 1 – Amplepuis 1, 2, 3 – Sud Azergues Foot 1, 2, 3 – Beaujolais Football 1, 2, 3, 4 – St Igny de Vers 1, 2.

COMPTE RENDU 9 MARS 2019 :

INTER CLUB à LAMURE: 8 équipes convoquées / Absences excusées de VALSONNE et CHAMBOST/ST JUST

INTER CLUB à BELIGNY : 8 équipes convoquées / Absence d'une équipe de l'USF TARARE

INTER CLUB à ST FORGEUX : 8 équipes convoquées / Tous présents

Manque feuille d'effectifs de PONTCHARRA ST LOUP



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

INTER CLUB à VILLEFRANCHE : 8 équipes convoquées/ Tous présents
INTER CLUB à FLEURIE : 8 équipes convoquées / Tous présents
INTER CLUB à ANSE : 8 équipes convoquées / Tous présents
INTER CLUB à DENICE : 8 équipes convoquées / Absence excusée d'une équipe de ST IGNY
PLATEAU U7 à LA TOUR de SALVAGNY : 13 équipes convoquées / tous présents
PLATEAU U7 à LIERGUES : 10 équipes convoquées / tous présents.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

Pensez à mettre à jour les licences de vos joueurs si nécessaire et à actualiser les feuilles d'effectifs. Tous les dirigeants devront être en possession du listing à jour de tous leurs joueurs U9. Les feuilles d'effectifs devront être actualisées et remises le jour des rencontres au responsable du club organisateur. Tout club qui n'aura pas cette feuille d'effectif sera amendé.

JOURNEE DU 30 MARS : présence des équipes à 9 h 30.

- 1) **A GLEIZE** : Gleizé 2 et 3, Valsonne 1 et 2, FC Reneins Vauxonne 5 et 6, Sud Azergues Foot 3 et 4, Denicé 2 et 3. (ATTENTION : 10 équipes sur ce plateau)
- 2) **AU BOIS D'OINGT** : OSB 3 et 4, FC Lamure Poule 1 et 2, Liergues 3 et 4, Sud Azergues Foot 5, USF Tarare 1.
- 3) **A LIMAS** : Limas 1 et 2, FCVB 5F, Gleizé 1, Denicé 1, Dom-Tac FC 5, Liergues 5, O. Belleroche 3F
- 4) **A BULLY** : Bully 1 et 2, Chazay FC 1 et 2, Limas 3 et 4, St Forgeux 1 et 2.
- 5) **A PROPIERES** : Propières 1 et 2, Beaujolais Football 5, Belleville St Jean 5 et 6, Ent. Odenas Charentay St Lager 5 et 6, FC Lamure Poule 3
- 6) **A LUCENAY** : Terres d'Orées 1, Chambost St Just 1, MDA 7F, Chazay FC 5F, OSB 1 et 2, FC Tarare 1 et 2.
- 7) **A BELLEROCHE** : O. Belleroche 1 et 2, Beaujolais Football 3 et 4, Belleville St Jean 1 et 2, MDA 1 et 2.
- 8) **A CHATILLON** : Sud Azergues Foot 1 et 2, FCVB 1 et 2, FC Reneins Vauxonne 1 et 2, Pontcharra St Loup 1 et 2.
- 9) **A CHARENTAY** : Ent. Odenas Charentay St Lager 1 - 2, Beaujolais Football 1 - 2, RC Beligny 1 - 2, Dom-Tac FC 1 - 2
- 10) **A ANSE** : MDA 5 et 6, Amplepuis 1 et 2, Dom-Tac FC 3 et 4, Liergues 1 et 2.
- 11) **A BELLEVILLE** : Belleville St Jean 3 - 4, FCVB 3 - 4, FC Reneins Vauxonne 3 - 4, Ent. Odenas Charentay St Lager 3 -4.
- 12) **A PONTCHARRA** : Pontcharra St Loup 3 et 4F, Amplepuis 3 et 4, MDA 3 et 4, Chazay 3 et 4.

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 9 MARS : A LAMURE – ST FORGEUX – FLEURIE – ANSE - DENICE - VILLEFRANCHE : R.A.S. A BELIGNY : absence excusée de Terres Dorées.

Pour la plupart des clubs c'était la première organisation d'un interclubs ou participation à un interclubs. Pourriez-vous nous faire connaître votre avis sur cette organisation. Merci.

Rappel concernant la pratique U9 :

-La relance protégée du gardien de but : Le gardien de but n'est pas autorisé à dégager de volée ou de demi-volée. Lors d'une relance faite par ce dernier (à la main ou au pied), l'adversaire se tient à l'extérieur de la surface et ne pourra pénétrer que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but situé dans les 8 m.

Afin de permettre la réalisation de cette règle, vous devez matérialiser cette surface à l'aide de deux cônes par surface.

-Les licences dématérialisées : Le Listing des licenciés est destiné aux clubs qui peuvent dorénavant générer et éditer un listing de leurs licenciés via Footclubs. Ce document imprimé pourra servir pour présenter les licences le jour du match, à défaut présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon. Il est donc fortement recommandé que les éducateurs ou dirigeants des équipes conservent une copie du listing des licenciés de leurs équipes avec eux tout au long de la saison afin de pouvoir sans difficulté présenter les licences en cas de contrôle sur le plateau U9. Ce listing doit être actualisé.

Le jour du plateau, les clubs dans l'incapacité de pouvoir présenter les licences sur l'outil Footclubs Compagnon ou par listing devront, le jeudi suivant le plateau, les présenter à la permanence du groupement.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Quelques recommandations pour le bon déroulement des plateaux : Les équipes doivent arriver à l'heure sur les sites. La feuille de plateau doit être remplie avant les rencontres. Respecter les règles du jeu – Arbitrage par un res-



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

ponsable d'équipe. En fin de rencontre : compléter la feuille de plateau (résultats) + signature de l'éducateur. Le club organisateur doit l'envoyer dans les 48 heures au siège du Groupement Beaujolais : Impasse Revin 69400 Villefranche sur Saône.

MODIFICATION DE LIEU OU D'HORAIRE :

Journée du 23 mars :

Plateau C302 se jouera à 10 heures à Gleizé : équipes concernées : Gleizé 2 – Limas 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – Chazay FC 2

Plateau B304 à Charentay se jouera à 14 HEURES au lieu de 10 heures. Equipes concernées : DomTac FC 4 – Sud Azergues Foot 1 – Pontcharra St Loup 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager1

Plateau C304 se déroulera à 10 heures à PONTCHARRA au lieu de St Loup. Equipes concernées : Belleville St Jean d'Ardières 3, FC Tarare 1, Chambost St Just 1 et Pontcharra StLoup 2.

DES REGROUPEMENTS DE PLATEAUX ONT ETE EFFECTUES en prendre note

Journée du 6 avril :

Groupe A : FC Villefranche 1 : voir plateau B502 à Charentay

Ent. Denicé/Arnas 1 : voir plateau B502 à Charentay

Groupe C : Gleizé 2 : voir plateau D502 à St Igny de Vers

FC Pontcharra St Loup 2 : voir plateau D504 à Liergues

Groupe D : FC Pontcharra StLoup 3 : voir plateau E502 à Saint Loup.

RAPPEL : ORGANISATION PRATIQUE LIMITROPHE. Peu de clubs ont répondu à ce jour, veuillez nous faire savoir si vous participez ou non à cette pratique. Merci.

« Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié 2 dates de pratique limitrophe en U11 les 18/05/19 et 25/05/19. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumé. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupement avec quand même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). **Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour de mail) auprès du groupement avant le 29/03/19.**

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 18/05/19 et 25/05/19 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau OUI

OUI mais que pour les équipes :/...../...../...../...../...../...../.....

NON

PS : tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux dans leur groupement.

Retour pratique limitrophe : Equipes participantes : DomTac FC 1, 2, 3, 4, 5 –Pontcharra St Loup 1, 2 –Belleville St Jean d'Ardières 1, 2, 3, 4. Denicé 1 – Liergues 1, 2, 3.

Non participantes : équipes de Limas.

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES :

Journée du 9 mars : Plateau A 102 à Denicé

Plateau C104 à Tarare

Plateau D102 à Châtillon d'Azergues

Plateau D104 à Valsonne

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

CHAMPIONNAT :

LIEU DES RENCONTRES :

Les équipes de PONTCHARRA ST LOUP : prendre note dans modification horaire et lieu des rencontres

Les équipes de SUD AZERGUES FOOT jouent à 14 h à Chessy

Les équipes d'AMPLEPUIIS jouent au stade Balmon

Les équipes de LIERGUES jouent à 10 heures stade de l'Eclair



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

ENT. HAUTE AZERGUES 1 joue à Lamure

ENT. HAUTE AZERGUES 2 joue à Chambost

DOMTAC FC 4 - 5 – 6F jouent à 14 heures à Dommartin

ENT. HAUT BEAUJOLAIS joue à 14 heures à Ouroux

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : équipe 5 en poule H joue à 10 HEURES à domicile stade Rosselli

Les équipes de MDA jouent à Anse à 14 heures

A L'ATTENTION DES DIRIGEANTS ET EDUCATEURS : suite à l'inversion de résultats sur les feuilles de match au cours de la première phase, veuillez vérifier avec attention les scores inscrits sur la feuille en fin de rencontre (document officiel).

Rappel : l'original des feuilles de match doit parvenir au Groupement dans les 48 heures suivant la rencontre (les feuilles envoyées par mail ne sont pas prises en compte).

MODIFICATION CALENDRIER POULE H : Belleville St Jean d'Ardières 5 remplace exempt dès ce 9 février. Cette équipe joue à domicile à 10 HEURES stade Rosselli.

MODIFICATION CALENDRIER POULE G : l'équipe de Ent. Odenas Charentay St Lager 2 est forfait général. Les équipes devant les rencontrer seront exemptes.

PROGRAMMATION DES RENCONTRES ENTRE EXEMPTS (poule CD et FG)

Aller le 2 février – Retour le 6 avril : ST FORGEUX – ENTENTE HAUT BEAUJOLAIS
MDA 4 – LIERGUES 3

Aller le 9 février – Retour le 4 mai : DOMTAC FC 4 – FC RENEINS VAUXONNE 1
FC RENEINS VAUXONNE 3 – SUD AZERGUES FOOT 3 match aller à reprogrammer

Aller le 9 mars – Retour le 11 mai : AMPLEPUIS 3 – DOMTAC FC 5
GLEIZE 2 – O. BELLEROCHÉ 2

Aller le 16 mars – Retour le 18 mai : RC BELIGNY 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2
ENT. HAUTE AZERGUES 2 – EXEMPT (forfait de Ent. Odenas Charentay St Lager 2 à partir du 16 mars)

Aller le 30 mars – Retour le 25 mai : LIERGUES 1 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3
PONTCHARRA ST LOUP 3 – LIERGUES 2

Les feuilles de matchs sont à retourner au Groupement Beaujolais dans les 48 heures suivant les rencontres.

RENCONTRES A REPROGRAMMER POUR CAUSE INTEMPERIES OU AUTRES :

Journée du 2 février : Poule A : Amplepuis 2 – Beaujolais Football 1
Poule C : Amplepuis 3 – RC BÉLIGNY
Poule E : FC Reneins Vauxonne 2 – Beaujolais Football 3
Poule H : Pontcharra St Loup 4F – Amplepuis 4

Journée du 9 février : Poule G : Liergues 3 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2

Match entre exemptes : FC Reneins Vauxonne 3 – Sud Azergues Foot 3

Journée du 9 mars : Pontcharra St Loup 3 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2

Pour toutes ces rencontres, date butoir le 6 avril. Passé cette date les 2 clubs seront déclarés forfaits et amendés.

INVERSION DE RENCONTRES :

POULE B : la rencontre du 2 février Chazay FC 2 – Sud Azergues Foot 1 a été inversée. Le match retour du 6 avril sera donc Sud Azergues Foot 1 – Chazay FC 2

POULE C : la rencontre du 9 février Amplepuis 3 – Liergues 1 a été inversée. Le match retour du 4 mai aura donc lieu à Amplepuis.

MODIFICATION DE DATE, DE LIEU OU D'HORAIRE

Journée du 30 mars

Poule E : FC Reneins Vauxonne 2 – FCVB5F se jouera à 14 HEURES au stade du collège à St Georges

poule G : Liergues 3 – O. Belleroche 2 se jouera à 10 HEURES stade de l'Eclair

Journée du 6 avril

Poule G : FC Reneins Vauxonne 3 – Pontcharra St Loup 3 se jouera à 10 HEURES parc Montchervet à St Georges

Journée du 4 mai

Poule B : Entente Haute Azergues 1 – Denicé 1 se jouera à 14 heures au stade de Chambost Allières (au lieu de Lamure)



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

Poule G : Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – Liergues 3 se jouera à 10 HEURES à Odenas

Journée du 11 mai

Poule A : Gleizé 1 – Chazay FC 1 se jouera à 10 HEURES à Gleizé

poule G : Liergues 3 - FC Reneins Vauxonne 3 se jouera à 10 HEURES stade de l'Eclair

poule H : Gleizé 3 – Pontcharra St Loup 4F se jouera à 10 HEURES à Gleizé

Journée du 18 mai : Poule G : FC Reneins Vauxonne 3 – O. Belleroche 2 se jouera à 10 HEURES au parc Montchervet à St Georges

Journée du 25 mai : Poule H : Gleizé 3 - Amplepuis 4 se jouera à 10 HEURES à Gleizé

FCVB : prendre note de la programmation des matchs à domicile ci-dessous :

Les rencontres ci-dessous se joueront à 14 H 00 – Terrain BOISSON (à l'intérieur du Complexe Pierre Montmartin)

samedi 06 avril 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - SUD AZERGUES FOOT 2

samedi 18 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - U.F.B. JEAN D ARD. F 4

samedi 25 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC FEM 5 - FC RENEINS VAUXONNE 2

Les rencontres ci-dessous se joueront à 14 H 00 – Terrain BOISSON (à l'intérieur du Complexe Pierre Montmartin)

samedi 11 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - BEAUJOLAIS FOOT

samedi 25 mai 2019 - 14H00 : VILLEFRANCHE FC 4 - ST. AMPLEPUSIEN 2

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Journée du 9 mars :

Poule D : FC RENEINS VAUXONNE 1 – ENT. HAUT BEAUJOLAIS

Poule E : FC RENEINS VAUXONNE 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARD. 4

Poule F : BELLEVILLE ST JEAN D'ARD. 3 – ENT. HAUTE AZERGUES 2

Poule G : FC RENEINS VAUXONNE 3 – LIERGUES 3

COUPE DU BEAUJOLAIS U13 - 4^e tour du 23 mars : 16 équipes réparties en 4 poules de 4 équipes. 1 équipe qualifiée par poule pour disputer la finale le dimanche 16 juin en matinée. Rendez-vous des équipes à 13h15 sur le site pour l'épreuve de jonglerie, cette épreuve est obligatoire et toute équipe qui ne l'aura pas effectuée avant les rencontres sera éliminée quels que soient ses résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9^{ème} etc... Début des rencontres à 14 heures. Licence obligatoire. Matchs à 8 contre 8. Points attribués : victoire 3 – match nul 1 – défaite 0 – forfait moins 1. Classements : nombre de points – goal average particulier – épreuve de jonglerie – goal average général. Temps de jeu : 1 fois 20 minutes.

Educateurs/Dirigeants : Vérifiez les résultats inscrits sur la feuille de match en fin de rencontre.

Feuille de match et feuilles de jonglerie à faire parvenir au Groupement dans les 48 heures.

Tirage au sort effectué au Groupement ce jeudi 21 février en présence de M. Georges JOUBERT président de l'Elan Sportif de Gleizé

POULE A A VILLEFRANCHE stade Montmartin :

FCVB 3 - LIERGUES 1 – FC RENEINS VAUXONNE 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 2

POULE B : MODIFICATION DE LIEU A CHASSELAY stade L. Giuly au lieu de ANSE

MDA 3 – CHAZAY FC 1 – GLEIZE 1 – FCVB2

POULE C A DOMMARTIN : DOMTAC FC 5 – DOMTAC FC 3 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – SUD AZERGUES FOOT 2

POULE D A CHESSY : SUD AZERGUES FOOT 1 – CHAZAY FC 2 – MDA 4 – DOMTAC FC 2

PLATEAUX DE PRATIQUE POUR TOUTES LES AUTRES EQUIPES LE 23 MARS.

Présence des équipes à 13 h 15 sur les sites. Rencontres à 14 heures.

Liste des équipes : DOMTAC FC 4 – ENT. HAUTE AZERGUES 1 – FC RENEINS VAUXONNE 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 – SUD AZERGUES FOOT 3 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 (forfait) – BELLEVILLE ST JEAN D'ARD. 3 – ST FORGEUX 1 – MDA 2 – ENT. HAUT BEAUJOLAIS 1 – FC TARARE 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 – AMPLEPUS 2

LIMAS 1 – FCVB4 – AMPLEPUS 3 – ENT. HAUTE AZERGUES 2 – DENICE 1- O. BELLEROCHÉ 2 – AMPLEPUS 4 – PONT-CHARRA ST LOUP 2 – LIERGUES 2 – GLEIZE 2 – PONTCHARRA ST LOUP 3 – LIERGUES 3 – GLEIZE 3 – FC RENEINS VAUXONNE 3 – RC BELIGNY 1 - BEAUJOLAIS FOOTBALL 3 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARD. 5 soit 30 équipes.

A LIMAS : LIMAS 1 – ST FORGEUX 1 – DENICE 1 – FCVB4

A CHAMBOST ALLIERES : ENTENTE HAUTE AZERGUES 2 – O. BELLEROCHÉ 2 – GLEIZE 2 – AMPLEPUS 2



PV 426 DU JEUDI 21 MARS 2019

A LAMURE : ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 – FC TARARE 1

A AMPLEPUIS : AMPLEPUIS 3 – PONTCHARRA ST LOUP 2 – SUD AZERGUES FOOT 3 – AMPLEPUIS 4

MODIFICATION DE LIEU : A ST LOUP A 14 HEURES au lieu de Pontcharra

PONTCHARRA ST LOUP 3 – MDA 2 – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3 – LIERGUES 3

A BELLEVILLE A 10 HEURES au lieu de 14 heures stade Rosselli

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 5 – DOMTAC FC 4 – FC RENEINS VAUXONNE 3 – ENT. HAUT BEAUJOLAIS

A FLEURIE : BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 – RC BELIGNY 1 – LIERGUES 2 – FC RENEINS VAUXONNE 1.

FESTIVAL U13 DU 23 MARS : les équipes de AMPLEPUIS 1 – DOMTAC FC 1 et FCVB1 participeront à la finale départementale à St Genis Laval. Tous nos encouragements à ces 3 équipes ainsi qu'aux équipes féminines de Pontcharra St Loup et Villefranche.

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

Tirage au sort des coupes à 11 effectué ce jeudi 7 mars au Groupement en présence de David Basset (président de l'AS Limas), J. J. Giraud (président de FC Lamure Poule), Thomas Rossier et Ludovic Jacquet de FC Lamure Poule.

RENCONTRES DE COUPE DU BEAUJOLAIS U15 (cadrage) à jouer le samedi 30 mars à 15 h 30

O. BELLEROCHÉ 1 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2

ENT. DENICE LIMAS 1 – FCVB2

ENT. PAYS TARARIEN 2 – CHAZAY FC 1

SUD AZERGUES FOOT 2 – AMPLEPUIS 2

Exempts : PONTCHARRA ST LOUP 1 – ENT. HAUT BEAUJOLAIS – ENT. PAYS TARARIEN 1 – BEAUJOLAIS FOOTBALL

RENCONTRES DE COUPE DU BEAUJOLAIS U17 (quart de finale) à jouer le dimanche 31 mars à 10 heures

PONTCHARRA ST LOUP 1- MDA 1

LIERGUES 2- BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 1

ENT. MT BROUILLY VAUXONNE – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1

MDA 2 – AMPLEPUIS 1

RENCONTRES DE COUPE DES VIGNERONS (cadrage) à jouer le dimanche 31 mars à 14 h 30

CLOCHEMERLE/VAUX EN BEAUJOLAIS 2 – LIMAS 1 **report présumé, date à convenir rapidement**

CHAZAY FC 2 – OSB 2 **report présumé, date à convenir rapidement**

ENT. ODENAS CHARENTAY 3 – SORNINS REUNIS 2 **report présumé, date à convenir rapidement**

LES SAUVAGES 1 – OUROUX

POUILLY POMMIERS – GLEIZE 2

Exempts : VALSONNE – BEAUJOLAIS FOOT 3 – PONTCHARRA ST LOUP 3

RENCONTRES DE COUPE J. MAGAT (huitième de finale) à jouer le dimanche 31 mars à 14 h 30

DENICE 2 – ST JEAN SPORT **report présumé, date à convenir rapidement**

CLOCHEMERLE/VAUX EN BEAUJOLAIS 1 – CHAZAY FC 1

ST FORGEUX 2 – FC LAMURE POULE 1 **report présumé, date à convenir rapidement**

FC LAMURE POULE 2 – FC RENEINS VAUXONNE 1 **report présumé, date à convenir rapidement**

DOMTAC FC 3 – DENICE 1

USF TARARE 1 – MDA 3

AMPLEPUIS 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 2 **report présumé, date à convenir rapidement**

BEAUJOLAIS FOOTBALL 2 – ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1

Rencontres en FMI : Toutes les rencontres en report présumé (car match de championnat programmé à cette date) devront être jouées au plus tard le 21 avril. Merci de nous tenir au courant de la date prévue pour les rencontres de coupe. Pour tout changement effectué via Footclub merci de faire parvenir une copie au Groupement. Prochain tour le 8 MAI.

RAPPEL : Nous recherchons un club pouvant nous accueillir pour les finales de coupe du Beaujolais U15 et U17 prévues le samedi après midi 15 juin 2019. Merci de faire parvenir vos propositions au Groupement.